

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROGRAMME (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet: P-BJ-KA0-009	Titre du Projet: Programme d'Appui à la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté phase III (PASCRP III)	Pays: République du Bénin	
Instrument(s) : DON & PRÊT		Secteur: Multi secteur	Catégorie Environnementale: 3
Engagement Initial: 22 000 000 UC DON : 11 000 000 UC PRÊT : 11000 000 UC	Montant à annuler: 0	Montant Décaissé: 22 000 000 UC	% Décaissé: 100%

Structure des tranches : (En millions d'UC)

Tranches	Date	Prévision	Réalisation	Ecart
Tranche unique Don	25/11/09	11,00	11,00	0,00
Tranche 1 Prêt	14/07/10	5,50	5,44	- 0,11
Tranche 2 Prêt	22/12/10	5,50	5,50	0,00

Organe d'Exécution: L'Organe d'exécution du Programme est la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) au sein du Ministère de l'Economie et des Finances. Celle-ci s'appuie sur une équipe technique composée de Représentants du Ministère de l'Economie et des Finances et de toutes les structures administratives impliquées dans la mise en œuvre des réformes et mesures qui relèvent de leur domaine d'actions. La CSPEF a la responsabilité de rassembler et de communiquer à la Banque et aux autres Partenaires Techniques et Financiers, membres du groupe des appuis budgétaires sous couvert du Ministre de l'Economie et des Finances, les informations nécessaires au suivi des programmes d'appui budgétaire tels que : (i) les rapports des revues sectorielles ; (ii) les rapports annuels d'avancement de la mise en œuvre du PASCRP III et , (iii) tout autre document nécessaire pour le suivi de la mise en œuvre du Programme.

Co-financiers et Autres Partenaires Extérieurs (en millions d'UC) :

Source de financement	Prévisions	Réalisations	Ecart
FAD	22,00	21,89	- 0,11
Banque Mondiale	33,50	40,09	+ 6,59
Union Européenne	28,35	67,54	+ 39,19
Pays-Bas	17,00	15,58	- 1,66
Danemark	3,00	4,020	+ 1,02
Suisse	1,20	0,93	- 0,27
France	0,00	2,63	+ 2,51
Total du programme	105,05	152,68	+ 47,63

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com.Ops.: 15 Octobre 2008	Rapport d'évaluation Approuvé par Com.Ops: N/A	Approbation par le Conseil d'Administration: 29 Avril 2009
---	---	---

Restructuration(s) : Aucune restructuration du programme n'a été relevée			
	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	Don : Mai 2009 Prêt : Juin 2009	Don : 14 Mai 2009 Prêt : 09 Juin 2009	0 mois 0 mois
REVUE A MI-PAROURS	Juin 2010	ND	-
CLÔTURE	31 Décembre 2010	31 Décembre 2010	0 mois
TRANCHE	Date prévue de décaissement (MM/DD/YY)	Date réelle de décaissement (MM/DD/YY)	Dérogação des conditions
TRANCHE UNIQUE du DON: 1 ^{ère} tranche PRËT : 5 500 000 2 ^{ème} tranche PRËT : 5 500 000	Juin 2009 Juin 2009 Juin 2010	13 Juillet 2009 13 Juillet 2009 22 Décembre 2010	Aucune dérogação

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	2
	Réalisation des Rendements	3
	Respect du Calendrier	4
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3
	Supervision	4
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	3
	Exécution	3
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	3

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	J.K. LITSE	J.K. LITSE
Directeur Sectoriel	G. NEGATU	I.N. LOBE
Chef de division sectorielle	Mme M. KANGA	M. S. N'GUESSAN
Chef de Projet	I. BOUABDALLI	A COULIBALY
Chef de l'équipe du RAP		A. COULIBALY
Membres de l'équipe du RAP		M.S. IBRAHIM

B. CONTEXTE DU PROGRAMME

Faire un résumé du programme appuyé. Indiquez:
le bien-fondé de l'utilisation du décaissement rapide sur le plan macroéconomique,
-les réformes sur lesquelles le programme se focalise et sa relation avec le DSRP ou toute autre stratégie pertinente du gouvernement,
-les réalisations des précédentes opérations d'appui aux réformes, en particulier les opérations financées dans le cadre du même programme, s'il y a lieu, et
-toute assistance technique ou projet d'appui institutionnel qui a apporté un complément à cette opération;
Veuillez citer les sources concernées. Exprimez-vous sur la force et la cohérence de la justification de l'assistance apportée par la Banque. Indiquez tout changement dans le programme qui a affecté les résultats de manière positive ou négative.
[300 mots au plus. Tout autre propos pertinent sur les origines et l'historique du programme doit être, si besoin, présenté à l'annexe 6 intitulé: Description du Projet]

Le PASCRP III est un appui budgétaire général qui devait contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté et du Plan d'Action pour l'amélioration de la gestion des finances publiques. Ce programme se justifie par la persistance des insuffisances et faiblesses dans la gestion des finances publiques notamment au niveau de la couverture et de la transparence du Budget, de la prévisibilité et contrôle de l'exécution et de la surveillance et vérification externe de la gestion budgétaire. Il se justifie également par le fait qu'en dépit des réformes conduites dans le domaine depuis 2006, il subsiste encore plusieurs barrières et contraintes liées à l'environnement des affaires. Ainsi, selon le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, le Benin est passé du 167^{ème} au 169^{ème} rang mondial sur 181 pays. Aussi les réformes retenues dans le programme ont-elles été focalisées sur les mesures tendant, d'une part, à redresser les déficiences constatées au niveau principalement de la qualité du contrôle interne et externe et du système de passation des marchés publics et d'autre part à dynamiser le secteur privé. De ce fait, le programme est axé sur deux composantes à savoir : (i) l'amélioration de la gestion des finances publiques et (ii) l'amélioration de l'environnement des affaires.

C. OBJECTIFS DU PROGRAMME ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)			
Le programme avait pour objectif principal de contribuer à la mise en œuvre du Programme du gouvernement en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Son objectif spécifique est d'améliorer la gestion des finances et le climat des affaires.			
2. Décrire les <u>principales</u> composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs du projet			
<u>Composante A</u> : AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES L'accent mis sur ce volet traduit la volonté du Gouvernement de : (i) renforcer le système de contrôle interne et externe de la gestion des finances publiques et (ii) d'améliorer de façon substantielle la gestion de la passation des marchés publics.			
<u>Composante B</u> : AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES Ce volet visait à : (i) améliorer les conditions de création des entreprises et à favoriser l'accès des PME aux marchés publics ; (ii) s'assurer que les activités de la Société Nationale pour la Production Agricole (SONAPRA) et celles du Port Autonome de Cotonou (PAC) ainsi que celles de la Société des Télécommunications sont partiellement ou entièrement privatisées.			
3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du programme sous trois angles : noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.			
CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays.	Les objectifs du programme sont pertinents au regard de la des orientations de la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté 2007-2009 adoptée par le Gouvernement pour promouvoir la bonne gouvernance économique et financière et le secteur privé.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions du programme et des délais envisagés.	Si l'objectif spécifique du PASCRP III qui vise à améliorer la gestion des finances publiques peut être jugé réalisable au terme du programme, celui, en revanche, relatif à l'environnement des affaires s'est avéré difficilement réalisable au regard du délai imparti (deux ans). A preuve aucune amélioration des indicateurs n'a été enregistrée	2
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Le programme est conforme à la stratégie de la Banque au Bénin (DSP 2005-2009) dont l'atteinte des objectifs est entravée par (i) les insuffisances du climat des affaires et (ii) la faiblesse des taux d'exécution des dépenses dans les secteurs prioritaires.	4

4. Présenter le cadre logique. Veuillez indiquer les résultats et les réalisations attendues de chaque action et les indicateurs de mesure des progrès. Vous pouvez ajouter des lignes supplémentaires si nécessaire.

PRODUITS	Indicateurs à mesurer
Composante A : Amélioration de la gestion des Finances Publiques	
Le système de contrôle interne et externe des finances publiques est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité du système de vérification interne - Etendue, nature et suivi de la vérification externe (PI-26) - Examen de la loi de finances annuelle par le pouvoir législatif (PI- 27) - Examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif. (PI-28)
La gestion de la passation des marchés publics est améliorée	Les délais de passation des marchés.
Composante B : Amélioration du climat des affaires	
La création des entreprises est améliorée et l'accès aux petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés publics est facilité	<ul style="list-style-type: none"> - Capital minimum requis pour la création d'une société - Délai requis pour la création d'une société - Délai de transfert de propriété
Sont partiellement ou entièrement privatisées les activités de : SONAPRA Port de Cotonou Benin Télécoms	- Lancement des Appels d'Offres pour la privatisation de la SONAPRA, du PORT de Cotonou et de la Société des télécommunications
Réalisations attendus	Indicateurs à mesurer
Le système de contrôle interne et externe des finances publiques est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - La note C+ de l'IP 21 en 2007 passe à B en 2010 ; - La note D de l'IP 26 en 2007 passe à C en 2010 ; - La note C+ de l'IP 27 en 2007 passe à B en 2010 ; - La note D de l'IP 28 en 2007 passe à C en 2010 ;
La gestion de la passation des marchés publics est améliorée	Les délais des appels d'offres est réduit de 8 mois en 2006 à 5 mois à partir de 2010.
La création des entreprises est améliorée et l'accès aux petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés publics est facilité	Le capital minimum requis est réduit de 10% en 2010 par rapport à 2008. Temps requis pour la création d'une société réduit de 31 jours en 2008 à 12 jours en 2010 Délai de transfert de propriété réduit à moins de 120 jours et cout d'enregistrement réduit en 2010
Sont partiellement ou entièrement privatisées les activités de : SONAPRA Port de Cotonou Benin Télécoms	La Privatisation de l'outil industriel de la SONAPRA, de la Société Bénin/ télécommunications et la concession au privé des deux quais supplémentaires du PORT de Cotonou sont réalisées entre 2009 et 2010

5. Pour chaque dimension du cadre logique, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après. Noter l'évaluation en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1

CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du programme.	Il y a un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du programme.	4
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière	Les objectifs et les rendements/résultats ont été, la plupart du temps, énoncés de manière mesurable et	3

	mesurable et quantifiable.	quantifiable.	
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Certes, les risques et hypothèses ont été énoncés mais les mesures d'atténuation de ces risques mentionnés dans le rapport n'ont pas été reportées dans le Cadre logique.	3

D. REALISATIONS ET PRODUITS

I. RESULTATS OBTENUS

Dans le tableau ci-dessous, évaluer les réalisations des produits par rapport aux prévisions, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

MESURES MAJEURES DE REFORMES		Note de l'évaluation
Produits Attendus	Produits Obtenus	
<u>Composante A</u> : Amélioration de la gestion des finances publiques		
1- Le système de vérification interne est amélioré, la note de l'indicateur passant de C+ en 2007 à B en 2010.	1.-Un plan de formation 2009-2010 des cadres de l'IGF visant à améliorer l'efficacité des organes de contrôle a été adopté et mis en œuvre. IGF en tant que structure de coordination du contrôle interne a appuyé les autres organes de contrôle (Inspections générales des Ministères notamment) pour mettre en place les outils techniques et moyens permettant d'asseoir la crédibilité des travaux du système. Mais, l'absence du PEFA 2010 ne permet pas de vérifier le niveau de performance l'indicateur.	2
2- L'étendue, la nature et le suivi de la vérification externe est améliorée, la note de l'indicateur passant de D en 2007 à C en 2010.	2- Pour rattraper les retards accumulés dans l'exercice du contrôle externe des comptes, un plan a été établi dont la mise en œuvre devait conduire à leur résorption au plus tard le 28 juin 2011. Pour la même raison que ci-dessus le niveau de performance de l'indicateur n'a pas pu être apprécié.	2
3- L'examen de la loi de Finance annuelle est fait par le pouvoir législatif, la note de l'indicateur passant de C+ en 2007 à B en 2010.	3- La qualité de cet examen reste insuffisante parce que les parlementaires ne disposent pas toujours de toutes les informations leur permettant d'apprécier les politiques budgétaires et les données macro-économiques et financières.	1
4- L'examen des rapports de vérification externe est fait par le pouvoir législatif.	4- Le plan de rattrapage des retards dans la préparation des lois de règlement permettra, à terme, d'accélérer l'examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif.	2
5- Le délai de passation des marchés est réduit de 8 mois en 2008 à 5 mois en 2010.	5- Le délai moyen de passation des marchés était en 2009 de 54, 62 et 92 jours respectivement pour les fournitures, services et travaux contre 134, 155 et 227 jours respectivement en 2007 avant l'adoption du nouveau Code. Il y a un progrès remarquable. La performance pourrait être meilleures si retard constaté actuellement au niveau de l'Autorité supérieure qui approuve les marchés (cabinet du Ministre).est réduit.	3
<u>Composante B</u> : Amélioration du climat des affaires		

6- Le capital minimum requis pour une entreprise en création est réduit de 10%.	6- Le capital minimum requis pour une entreprise en création représente 290,8% du revenu par habitant contre 144,7% en 2009. Donc la situation s'est empirée.	1
7- Le délai requis pour la création d'une société est réduit de 31 jours en 2008 à 12 jours en 2010.	7- Le délai de création en 2010 est toujours de 31 jours même s'il y a un progrès par rapport à 2009 où il était de 45 jours.	1
8- le délai de transfert de propriété est réduit à moins de 120 jours et le coût d'enregistrement est réduit en 2010.	8- En 2010, le délai de transfert a été de 120 jours et le coût d'enregistrement a, au contraire, augmenté puisqu'il a été de 11,8% de la valeur contre 9,9% en 2009.	1
9- Sont partiellement ou entièrement privatisées les activités de : - SONAPRA - Port de Cotonou - Benin Télécoms	9- <u>SONAPRA</u> : La réforme de la filière coton a été entreprise autour des axes suivants : (i) la cession de l'outil industriel ; (ii) la création de la Société pour développement du Coton (SODECO) ; (iii) la mise en place de la Centrale d'achat des intrants agricoles et (iv) le cadre institutionnel de la politique agricole. <u>PORT de Cotonou</u> : Une convention de concession de deux nouveaux quais destinés à l'exploitation des conteneurs a été signée avec le groupe Bolloré en septembre 2009. <u>Bénin TELECOMS SA</u> : les offres reçues à la suite de l'appel d'offres lancée le 25 août 2010 et les résultats d'évaluation ont été soumis au Conseil des Ministres pour décision.	3
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]		2

Cochez ici pour ignorer la note autocalculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée

Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note auto-calculée

2

II. REALISATIONS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer les réalisations attendues. Importer les réalisations attendues du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré des réalisations attendues. La note générale des réalisations sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

REALISATIONS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME		
1)- La croissance du PIB réel par an s'établit à 6% à partir de 2010.	1)- Le taux de croissance enregistré en 2010 a été de 3,2% en raison des effets de la crise de 2008 et 2009 sur l'économie.	1
2)- La part des investissements du secteur	2)- Les investissements privés ont atteint 15,2% en 2009 et	3

privé passe de 13,6 en 2008 à 15,8% entre 2009 et 2010.	15,4% en 2010.	
3)- Le taux d'exécution des dépenses des secteurs prioritaires passe de plus de 80% en 2009 à 100% en 2010.	3)- le taux est passé de 60% en 2009 à + 80% en 2010.	3
4)- La population vivant en dessous du seuil de pauvreté passe de 63,4 en 2007 à 60% en 2010.	4)- Le taux qui était de 33,3% et non 63,4% en 2007 est passé à 34,1% en 2010 soit un une détérioration de 2,4% attribuable aux effets de la crise de 2008 et 2009 sur le pouvoir d'achat des ménages.	1
Composante A : Amélioration de la gestion des Finances publiques		
1)- Adoption du Plan d'actions pour l'amélioration de la gestion des finances publiques.	1)- Le plan intitulé PAAGFP a été élaboré et validé le 13 mars 2009. Couvrant la période 2009-2013, Il est en cours d'exécution.	4
2)- renforcement des capacités des Institutions de contrôle interne et externe (IGF et CC).	2)- Un plan de formation 2009-2010 qui concerne 25 inspecteurs de l'IGF et qui vise à améliorer l'efficacité des organes de contrôle a été adopté et mis en œuvre. Il en est de même pour la Chambre des comptes à travers le Projet d'appui aux Institutions de contrôle financé par la Banque.	4
3)- Présentation d'un rapport sur l'état de mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration de la gestion des finances publiques.	3) L'Unité de gestion des Réformes (UGR) au sein du Ministère de l'Economie et des Fiances élabore les rapports sur l'état d'avancement du PAAGF et dont le dernier en date est celui du 2 ^{ème} trimestre 2010 (Mars à Juin).	4
4)- Présentation d'un programme annuel de formation des inspecteurs des finances.	4)- Le programme annuel de formation a été adopté et soumis à la Banque.	4
5)- Rattrapage du retard dans le vote des lois de règlement et des audits des flux financiers afférant aux appuis budgétaires.	5) Le chronogramme de la reddition des comptes est le suivant : Gestion 2004, le 11 mai 2009, gestion 2005 le 3 août 2011, gestion 2006, le 4 octobre 2009, gestion 2007, 7 décembre 2009, gestion 2008, le 3 août 2010 et gestion 2009 initialement le 15 décembre 2010 est maintenant reporté au 28 juin 2011. l'audit des flux financiers en 2010 a été fait par la Chambre des Comptes.	4
6)- Achèvement du recrutement et installation du nouveau personnel de la Chambre des Comptes dans l'annexe Cotonou de la Cour suprême.	6)- Ceci a été fait.	4
7)- Adoption du Code des marchés révisé.	7)- Le nouveau Code des marchés publics a été adopté par l'Assemblée Nationale le 26 janvier et promulgué le 7 août 2009.	4
8)- Développement de la capacité de la gestion des marchés publics y compris harmonisation des dossiers d'appel d'offres et des rapports d'évaluation types avec les dossiers de l'UEMOA.	8)- Un plan global de formation du système des marchés publics a été élaboré en avril 2010 et devait permettre d'assurer le développement des capacités de gestion des marchés publics par les acteurs de la chaîne.	4
9)- Elaboration des textes d'application du nouveau Code des marchés publics.	9)- Les textes d'application adoptés sont : (i) le décret portant organisation, fonctionnement et attribution de l'Autorité des marchés publics ; (ii) le décret portant organisation, fonctionnement de la Direction nationale de contrôle des marchés publics ; (iii) décret portant fixation des seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés publics ; et (iv) décret portant Code d'éthique	4

	dans les marchés publics.	
10)- Installation des organes de toutes les structures prévues par le nouveau Code.	10)- Cette mesure n'est pas encore entièrement exécutée. En effet, si la DNMP et l'ARMP ont été mises en place, au niveau des Ministères ce sont les Secrétaires généraux qui ne sont pas encore tous nommés qui joueront le rôle dans leur département ministériel respectif.	2
11)- Réaliser une Etude de faisabilité du système intégré de gestion des marchés publics et lancement de la mise en place de ce système.	11)- Cette Etude a été réalisée avec l'appui financier de l'Ambassade du Royaume de Danemark et a donné lieu à l'estimation des coûts d'un montant de 4 397 200 000 FCFA.	4
12)- Mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels du système des marchés publics.	12)- La mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels du système des marchés publics a déjà démarré.	3
Composante B : Amélioration du climat des affaires		
13)- La Société Bénin TELECOMS est privatisée en 2010.	13)- La procédure de l'ouverture du capital a été effectivement engagée et les résultats du dépouillement des offres des intéressés ont été soumis au Conseil des Ministres pour décision.	2
14)- Deux quais du Port de Cotonou sont construits et concédés au secteur privé en 2010.	14)- Une convention de concession de deux nouveaux quais destinés à l'exploitation des conteneurs a été signée avec le groupe Bolloré en septembre 2009.	3
15)- Adoption et mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration des indicateurs du climat des affaires.	15)- Peu de progrès décisifs ont été réalisés à ce sujet puisque d'une année (2009) à une autre (2010), le Benin est resté au 172 ^{ème} rang mondial sur 185 pays.	1
16)- Allègement des taux d'imposition et simplification des taxes d'affaires.	16)- En matière de fiscalité des avancées significatives ont été notées dans la loi de Finances 2009. Près de 19 propositions d'amélioration de la fiscalité sur 30 faites par les opérateurs du secteur privé ont été acceptées par le Gouvernement et incluses dans la loi de finances 2009. Ces nouvelles mesures fiscales ont permis au Bénin de revenir dans la moyenne des pays de l'UEMOA en matière de fiscalité de l'entreprise.	3
17)- Les procédures de transformation des permis d'habiter en titre foncier sont facilitées	17)-	N.D
18)- Réduction des délais d'obtention de permis de construire.	18)- Le délai a été de 410 jours en 2010 contre 260,5 jours en 2009. La situation s'est donc empirée.	1
19)- Adoption du plan d'action pour la mise œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption.	19)- Le plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption a été adopté mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances et de la volonté politique exprimée par les hautes autorités du pays. Il est question de réviser cette stratégie et son plan d'actions pour les mettre en œuvre effectivement.	1
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		3

Cocher ici pour ignorer la note calculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée

2. Impact sur la pauvreté et la situation sociale : Commenter les effets attendus et obtenus du programme sur la pauvreté, le genre, l'accès aux services publics, l'insertion des groupes défavorisés et tout autre aspect social important.

La finalité même du programme est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers un accroissement des dépenses publiques pro-pauvres et à travers aussi l'amélioration de l'environnement des affaires pour favoriser l'épanouissement du secteur privé créateur d'emplois et de richesses. Si le taux d'exécution des dépenses en faveur des secteurs prioritaires (agriculture, éducation, santé, eau assainissement, transports ruraux, famille, et affaires sociales) est passé de 60% en 2009 à plus de 80% en 2010, en revanche, les indicateurs du Doing Business de la Banque mondiale ciblés dans le programme n'ont enregistré aucun progrès de sorte que les conditions d'un épanouissement du secteur restent improbables. D'un autre côté, les effets négatifs de la crise économique et financière internationale en 2008 et 2009 sur le pouvoir d'achat des ménages a contrecarré l'impact positif attendu de la mise en œuvre du programme de sorte que le taux de prévalence de la pauvreté s'est établi en 2009 à 34,1% contre 33,3% en 2007 et le taux de croissance économique enregistré s'est révélé en deçà de ce qui était attendu (3,2% contre 6% de prévu en 2010).

3. Menaces qui pèsent sur la viabilité des réalisations obtenues. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les réalisations du programme à long terme ou leur viabilité. Décrire le cadre macroéconomique, lequel sera décrit plus en détail dans l'annexe 3. Indiquez si vous recommandez une activité ou une opération de suivi pour assurer la viabilité des réalisations.

La menace qui pourrait peser sur la viabilité des réalisations obtenues proviendrait du retour à l'instabilité politique au cas où les contestations post électorales résultant du scrutin présidentiel du 13 mars 2011 entraineraient une détérioration du climat politique. Même si l'abandon pur et simple des réformes n'est pas imaginable, le risque d'une perturbation des activités dans les Ministères en charge de la mise en œuvre de ces réformes n'est pas à exclure. La capacité du nouveau gouvernement à poursuivre les réformes, dans ce contexte, pour consolider les résultats déjà acquis s'en trouverait un peu amoindrie.

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le programme tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre, en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du programme. Les questions liées à la conception sont les suivantes: dans quelle mesure la conception du programme a-t-elle tenu compte des leçons tirées des précédentes opérations d'appui aux réformes dans le pays (citer quelques RAP clés); le programme repose-t-il sur de sérieuses études analytiques (citer quelques documents clés); dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont-ils convenablement évalué la capacité des organes d'exécution et de la cellule d'exécution du projet; degré de consultations et de partenariats et activités d'assistance technique prévus.

[250 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du programme]

La conception du programme repose sur des Etudes analytiques relatives d'une part au Cadre de mesure de performance de la gestion des finances publiques (PEFA version 2007) et d'autre part au Document d'orientation stratégique pour le développement du secteur privé, au Rapport Doing Business 2009 et aux résultats de l'enquête sur la corruption financée conjointement par la Banque mondiale et la Banque. Elle a également pris en compte les actions menées dans le cadre du projet *Compétitivité et opportunités de croissance intégrée* de la Banque mondiale et celles en cours de réalisation dans le cadre du *Millenium Challenge Account* des Etats-Unis. Elle repose enfin, sur les leçons tirées des programmes précédents à savoir : (i) la nécessité de réduire dans les programmes futurs le nombre de mesures et de formuler des conditions précises et conformes à la matrice commune des PTFs ; (ii) la nécessité d'intensifier le dialogue avec le Gouvernement sur les grandes orientations du Budget et sur les préoccupations majeures en matière de passation des marchés publics, la lutte contre la corruption et le respect de l'obligation de rendre compte par le rattrapage du retard dans le vote des lois de règlement et enfin ; (iii) la poursuite des programmes de renforcement des capacités en vue d'améliorer la bonne gouvernance.

Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève

évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.				
ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation	
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	Le programme est sous-tendu par la capacité et l'engagement politique que les autorités ont démontré, par le passé, dans la mise œuvre de réformes macro-économiques et structurelles que comportaient les programmes précédents financés par la Banque (PASRP I et II) et d'autres bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Il a pris en compte aussi les appuis institutionnels dont a bénéficié le pays pour le renforcement de ses capacités techniques et opérationnelles (Cf. Projet d'appui aux Institutions de contrôle financé par la Banque en 2005).	3	
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte de l'analyse des risques.	La conception n'a pas tenu compte de l'analyse de tous les risques mentionnés dans le Rapport d'évaluation notamment la crise financière survenue 7 mois avant l'approbation du programme.	3	
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	Le système national a été utilisé dans le cadre du programme qui est financé aussi par la Banque mondiale et l'UE.	4	
Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Il n'y a pas eu de chevauchements rencontrés, les responsabilités ont été claires du côté de tous les acteurs pour la mise en œuvre du programme.	3	3
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Toutes les actions et conditionnalités liées au programme (décaissement, indicateurs à atteindre et autres) ont été discutées et convenues avec le gouvernement avant le lancement de l'appui de la Banque. Les indicateurs de suivi de l'exécution du projet ont été clairs et suivis lors des missions de revue conjointes avec d'autres PTFs concernés.	4	4
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en	Le programme disposait d'informations consistantes au moment de sa conception qui ont	3	3

	cours.	<p>permis de fixer les priorités à atteindre. De leur côté, les parties intéressées ont, dans la mesure du possible, produit les données, en fonction du but recherché. La préparation a été basée sur les informations collectées lors de la mission d'évaluation effectuée par la Banque. Toutefois les données sur le seuil de pauvreté en 2007 étaient erronées.</p>		
--	--------	--	--	--

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du programme quant aux aspects suivants: respect des calendriers des décaissements; dérogations éventuelles aux conditions et aux décaissements; l'efficacité de la supervision par la Banque; la participation du bureau de la Banque dans la supervision continue/dans le cadre de la coordination de l'aide/ dans le dialogue sur les réformes; et l'efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Commenter la justification des dérogations éventuelles aux conditions de décaissement.

[300 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 5 intitulé : Description du programme]

Le programme a été mis en œuvre dans des délais définis dans le calendrier. Le décaissement de la première tranche (totalité du Don et moitié du prêt) est intervenu sans problème les conditions préalables y afférentes ayant été remplies sans grande difficulté. En revanche, pour la 2^{ème} tranche, et en raison de la lenteur à remplir les conditions y afférentes, il a fallu de nombreux échanges de correspondances et même la visite à Tunis d'une délégation du Gouvernement pour qu'intervienne, enfin, le décaissement de cette tranche le 22 décembre 2010. Par ailleurs, aucune dérogation n'a été faite aux conditions préalables fixées. Le programme a bénéficié de trois revues de la Banque au cours des deux années de son exécution, ce qui correspond parfaitement à la norme établie.

Commenter le rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

Le programme a été cofinancé par la Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque et d'autres partenaires bilatéraux. Chaque partenaire a respecté ses engagements en matière de contribution financière pour la mise en œuvre du Programme. Des missions conjointes de revues ont été réalisées par ces bailleurs de fonds tout au long de l'exécution du programme.

3. Harmonisation. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.

La Banque s'est efforcée d'harmoniser les instruments d'intervention avec les autres bailleurs de fonds qui sont intervenus, pour la plupart, en appui budgétaire sous forme de don, dans le financement du programme. Les principes de la Déclaration de Paris en matière d'Aide ont été respectés à savoir : le renforcement de l'appropriation, l'accord sur un cadre de responsabilité coordonnée, l'alignement sur les préoccupations nationales, le choix des conditionnalités dont le nombre n'a pas dépassé la vingtaine, la conduite de revues périodiques des performances en liaison étroite avec les autres bailleurs de fonds concernés. Toutefois, il faut signaler que la présence d'un Interlocuteur permanent de la BAD sur place aurait pu faciliter davantage le dialogue avec les autres bailleurs de fonds représentés dans le pays.

4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION		Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 Supérieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	Le Programme a été achevé à la date prévue	4
		0		
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :			
	Mesures de protection environnementale	La mise en œuvre n'a pas suscité de problème d'ordre environnemental.		4
	Dispositions fiduciaires	Le programme s'est focalisé sur des mesures destinées à renforcer l'efficacité du système de vérification interne, les conditions du suivi de la vérification externe, l'examen de la loi de finances par le pouvoir législatif et la réduction des délais de passation des marchés publics. Toutes ces mesures sont de nature à renforcer les dispositions fiduciaires qui président à l'exécution financière du programme.		3
	Accords conclus dans le cadre du projet	Les performances de la Banque sont satisfaisantes dans le cadre des accords conclus, ceux-ci ne faisant l'objet d'aucun problème spécifique.		4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	La Banque a travaillé comme partenaire du programme avec les autres PTFs concernés. Le Donataire/Emprunteur, de son côté, est resté ouvert aux discussions pendant l'exécution tout en respectant les recommandations lors des missions de supervision et de revues conjointes.		3

	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisant.	La Banque a assuré une bonne surveillance de la mise en œuvre du Programme à travers les missions de revues conjointes avec d'autres bailleurs de fonds concernés (Banque mondiale, Union européenne et bilatéraux).	3
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	Cette catégorie de prêt n'a pas de dispositions particulières sur l'environnement.	4
	Dispositions fiduciaires	Les capacités techniques et opérationnelles des organes de passation de marché mis en place. après l'adoption du nouveau Code des marchés ont été renforcées à l'occasion des séminaires de formation qui ont été organisés. Les contrôles interne et externe ont été également renforcés grâce au projet d'appui aux Institutions de contrôle financé par la Banque.	3 3
	Conditions et Décaissements	Les conditions préalables aux décaissements ont été respectées par le Donataire/Emprunteur.	4
	e) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	Le dispositif institutionnel créé a permis de renforcer l'appropriation et l'adhésion des différentes structures aux réformes préconisées. Les recommandations et conclusions formulées lors des missions de supervision n'ont pas toujours été mises en œuvre dans les délais.	3
	f) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	Cet aspect du rôle de l'Emprunteur dans le suivi de la mise en œuvre peut être jugé satisfaisant.	3

G. ACHEVEMENT

1. Le RAP a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?

	Date RAP été envoyé à pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égal ou inférieur à 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
12/22/10			4

Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les co-bailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue des pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs de revue).

[150 mots au plus]

Le processus de préparation du rapport d'achèvement a débuté avec l'envoi d'une mission de la Banque constituée de deux personnes à savoir le Task Manager et un Consultant. Cette mission a permis de collecter toute la documentation sur l'exécution du programme. Au-delà de la collecte des informations, la mission a eu des discussions avec les cadres de la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) au sein du Ministère de l'Economie et des Finances et avec l'Unité de gestion des réformes des Finances publiques (UGR). A cette occasion, la mission a pu recueillir les observations sur les conditions dans lesquelles les mesures du programme ont été effectivement mises en œuvre en particulier les difficultés rencontrées dans l'exécution de certaines mesures structurelles (privatisation qui, pour certaines entreprises n'est pas encore arrivée à terme) La mission s'est également entretenue avec les principaux partenaires au développement représentés à Cotonou notamment la Banque mondiale et l'UE sur les réalisations du programme.

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des réalisations du programme.

Les principales leçons qui peuvent être tirées de la mise en œuvre du programme sont :

- 1- En raison de son caractère réaliste, de son adéquation avec les préoccupations du pays en matière de réformes et du nombre limité des mesures, le Programme n'a pas connu de difficultés majeures dans sa mise en œuvre ;
- 2- La participation de la Banque à partir du PASCRP II, aux revues conjointes du programme avec les autres bailleurs de fonds a considérablement aidé à réduire, pour le pays, le coût de transaction dans la mesure où les ajustements nécessaires, parfois, sur des mesures de réformes s'opèrent désormais dans un cadre concerté de tous les bailleurs de fonds impliqués ;
- 3- Certaines mesures liées à la gouvernance (marchés publics, lutte contre la corruption) ont du mal à s'imposer. Aussi faut-il, dans les programmes à venir, y insister davantage dans le dialogue avec les autorités ;
- 4- le fait d'avoir un ancrage institutionnel stable et relativement fort tel que la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) et l'existence d'un cadre harmonisé multi-bailleurs ont été des conditions importantes pour le succès du programme tout au moins dans son volet « amélioration de la gestion des Finances publiques » ;
- 5- Il importe que, lors de la préparation et de l'évaluation des programmes, l'analyse des risques soit plus poussée afin de mieux cerner le contexte dans lequel se déroulera leur mise en œuvre ; et
- 6- Le cap des réformes mérite d'être maintenu pour assurer la durabilité des impacts sur la réduction de la pauvreté.

RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RESULTATS DU PROGRAMME	Produits	2
	Réalisations	3
	Respect du calendrier	4
	NOTE GENERALE DES REALISATIONS DU PROGRAMME	3
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	2
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	3
	Les objectifs et les réalisations, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	3
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	4
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	4
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	4
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	4
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	4
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	3
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3
Supervision :		

	Conformité de la Banque aux :	
	Mesures de protection environnementale	4
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	3
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	3
	Le RAP était prévu en décembre 2006, d'où un retard de 36 mois	4
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	4
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	4
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés ; la collecte des données de base est achevée ou en cours	3
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	4
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux :	
	Mesures de protection environnementale	4
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	4
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	Le Donataire fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	3
	NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE	3
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	3	

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur	S. N'GUESSAN	01 avril 2011
Vérifié par le Directeur Régional	J.K. LITSE	03 mai 2011
Approuvé par le Directeur Sectoriel	I.N. LOBE	

REPUBLIQUE DU BENIN
ANNEXES DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PASCRP III

ANNEXE I :

COÛT DU PROGRAMME ET FINANCEMENT PAR SOURCE

Source de financement	Montant effectif (en millions UC)	Instrument de financement
FAD	22,00	Don et Prêt
Banque Mondiale	40,09	Don d'appui budgétaire
Union Européenne	67,54	Don d'appui aux réformes
Pays-Bas	15,58	Don
Danemark	4,02	Don
Suisse	0,93	Don
France	2,63	Don
Total du programme	152,68	Dons et Prêt

ANNEXE II :

INPUTS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

TYPE DE MISSION	DATE DE LA MISSION	MEMBRES EQUIPE/SPECIALITES
Préparation	Du 14 au 21 Février 2008	- I. BOUABDALLI, Economiste principal OSGE.2
Evaluation	Mai:Juin 2008	- I. BOUABDALLI, Economiste principal OSGE.2
Supervision	- Du 28 Mai au 21 juin 2009.	- I. BOUABDALLI, Economiste principal OSGE.2 - A. COULIBALY OSGE.2
Revue à mi-parcours	N.D	- BOUABDALLI, Economiste principal OSGE.2
Achèvement	Du 14 au 22 Février 2011	- A. COULIBALLY, Expert principal en gouvernance OSGE.1 - Mohamed S. IBRAHIM, Consultant macro-économiste, OSGE.1

ANNEXE III :

DEFINITION ET SCORING DES INDICATEURS DU PEFA 2010

L'exercice PEFA 2010 n'a pas été mené.

ANNEXE IV

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS 2008-2010

	2008	2009	2010	2011	2012
	Variation annuelle sauf indication contraire				
Revenu national et Prix					
PIB à prix constant	5,0	2,7	3,2	4,4	5,5
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	8,0	2,2	2,1	2,2	2,2
Monnaie et Crédit	25,5	7,1	3,1	6,0	6,3
Avoirs extérieurs nets	24,3	12,3	3,1	6,0	6,3
Crédit intérieur	28,8	6,2	5,4	6,8	7,7
Masse monétaire au sens large					
Secteur extérieur	17,9	-9,1	3,3	7,5	9,2
Exportations (en dollars)	7,5	1,1	1,1	2,2	7,4
Importations (en dollars)					
	En % du PIB sauf indication contraire				
Epargne et Investissements					
Epargne nationale	12,8	16,3	17,2	16,7	17,6
Epargne intérieure brute	7,5	10,3	11,5	12,2	12,9
Administration publique	1,7	1,7	3,2	2,5	3,3
Secteur privé	5,8	8,6	8,3	9,6	9,6
Investissement brut	20,8	24,8	25,1	24,4	24,9
Administration publique	5,8	9,6	9,7	8,8	8,8
Secteur privé	14,9	15,2	15,4	15,6	16,1
Secteur extérieur			4,2		
Solde extérieur courant (hors dons)	-9,0	-10,8	-9,7	-8,3	-7,9
Solde global de la balance des paiements	1,6	-1,6	-0,1	-0,3	0,3
Ratio du service de la dette aux exportations	3,2	4,5	5,9	6,2	5,9
Ratio de la dette/PIB (après mise en œuvre IADM)	16,7	15,1	16,0	17,4	18,5
Opérations financières de l'Etat	19,4	18,4	20,6	20,5	21,0
Recettes totales	22,9	25,7	26,5	26,1	25,8
Dépenses totales	-3,5	-7,3	-5,9	-5,6	-4,8
Solde budgétaire global (base ord. hors dons)	-7,4	9,1	-6,4	-6,1	-5,2
Solde budgétaire global (base ord. hors dons)	445,5	470,0
Solde budgétaire global (base caisse hors dons)	2 992,6	3 136,1	3 305,2	3 529,0	3 802,4
Recettes totales	9,1	9,4	9,6	9,9	10,2
Dépenses totales	736,2	711,3	770,1	795,6	829,9
<u>Pour mémoire :</u>					

Taux de change (moyenne FCFA/Dollar EU)					
PIB nominal (en milliards de FCFA)					
Population (en milieu d'année en millions)					
PIB nominal par habitant					

Source : Rapport du FMI N° 10/195 de Juin 2010 pour la République du Bénin

ANNEXE V

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

1. Programme d'appui à la stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (PASCRP III)
2. Format du PCR pour les appuis budgétaires et à la balance des paiements
3. Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté II 2007-2009
4. Rapport sur l'évolution macro-économique et l'état d'avancement des réformes au Bénin.
6. Rapport d'avancement du PAAGF (1^{er} janvier au 31 mars 2010)
7. Rapports d'avancement du PAAGF (1^{er} Janvier au 31 mars e de l'avril au 30 juin 2010)
8. Rapport du FMI 10/195 de Juin 2010 pour la République du Bénin
9. Rapports de supervision du PASCRP III par la Banque